

# Le vélo comme outil vers l'intégration

**Neuchâtel** L'association RECIF et Pro Vélo ont organisé un cours d'apprentissage du vélo à l'intention de femmes migrantes désireuses de s'initier à ce moyen de transport.

Par  
**Patrick Di Lenardo**

Quand on a grandi en Suisse, faire du vélo, c'est une évidence. Mais quand on vient d'un pays où la bicyclette n'est pas aussi courante qu'ici, il n'en va pas de même. En cette chaude après-midi, dans la cour du collège de La Promenade à Neuchâtel, huit femmes ont un peu d'appréhension. Originaires de Syrie, de Lybie, d'Equateur, d'Erythrée ou encore du Liban, elles ont décidé d'apprendre (ou de réapprendre) à maîtriser une bicyclette.

## Une façon de s'intégrer

«Faire du vélo en Suisse, c'est aussi une façon de s'intégrer», explique Elodie Ecoffey, stagiaire en animation socioculturelle à l'association RECIF. Cette dernière vise à favoriser et soutenir l'intégration des femmes migrantes et leurs enfants, ceci au travers de formations ou d'animations. En collaboration avec Pro Vélo, l'association de défense des intérêts des cyclistes, RECIF a décidé de remettre sur pied une après-midi dédiée à l'apprentissage de la bicyclette pour des femmes venues d'ailleurs. «Une première expérience avait eu lieu il y a trois ans, avec un grand succès», rappelle Elodie Ecoffey. Dans la cour du collège, quelques vélos prêtés par Neuchâtelroule attendent sagement. «Je



Après une heure à peine d'essais, Jian a appris à faire du vélo. Elle pourra désormais se ballader avec sa famille. (PATRICK DI LENARDO)

n'ai jamais eu l'occasion d'apprendre le vélo en Syrie d'où je viens. J'aimerais pouvoir en faire avec ma famille ici. J'ai appris à conduire une voiture, je veux savoir aller à vélo aussi», explique Djian. Pour la Brésilienne Hildecy, le but est de reprendre confiance. «J'ai fait une grosse chute il y a une quinzaine d'années. Je ne suis jamais re-

montée sur un vélo depuis». Un peu pareil pour Mercan. «J'en faisais quand j'étais enfant en Turquie. Après, je suis venue en Suisse, mais je n'en ai plus jamais refait».

## Facteur d'indépendance

Pédaler, ce n'est pas qu'une simple activité physique. «Le vélo, c'est aussi et surtout un grand

faut une certaine vitesse pour trouver son équilibre. Il faut oser se lancer. Mais je sens qu'elles sont hyper motivées».

Et de la motivation, ces femmes ont font preuve. D'abord soutenues par leurs consœurs à pied, elles tentent de rester en équilibre sur ces deux-roues. Pas mal de crispation, peu à peu dissipée par de grands éclats de rire. Et au bout de quelques dizaines de minutes, certaines qui étaient là pour réapprendre ont repris confiance et traversent la cour comme des petites filles, en rigolant et sans plus vouloir s'arrêter. Comme Mercan qui, enfin, stoppe pour souffler un coup: «Cela faisait longtemps que je voulais réessayer. Là, j'ai eu le courage. Je suis fière de moi!»

Pour celles qui n'avaient jamais enfourché jusqu'alors une bicyclette, l'évolution était à peine plus lente. Au bout d'une heure d'exercices à peine, Jian sent finalement qu'elle peut y aller. Quelques premiers tours de pédales hésitants, et la voilà en train de parcourir seule la cour du collège. Deux petites chutes (à l'arrêt) n'entameront même pas son enthousiasme. Tout sourire, elle n'attend plus que d'y retourner: «Je suis vraiment heureuse d'y être arrivée. Je vais enfin pouvoir aller me promener à vélo avec ma famille».

Au soir, une poignée de femmes ont remporté une petite mais belle victoire sur elles-mêmes. Toutes ou presque ont décidé de reprendre des cours pour s'améliorer. /PDL

## Dépassements de crédits expliqués

### Neuchâtel

Deux chantiers ont provoqué des coûts supplémentaires.

Suite au constat de deux anciens dépassements de crédits d'investissement importants –de l'ordre d'un million de francs chacun– qui remontent, pour le premier, à 2006 et concerne l'aménagement intérieur du stade de La Maladière, et pour le second, à 2007 et concerne la construction du stade de football de Pierre-à-Bot, le Conseil communal a procédé à une analyse approfondie de la situation pour comprendre comment ces dépassements de crédits votés par le Conseil général ont pu se produire.

Quand bien même aucune infraction pénale n'a été commise et que les dépassements en question datent de 2006 et 2007, le Conseil communal a estimé de son devoir d'en informer le Conseil général via la Commission financière, ceci par respect des institutions et dudit Conseil général. L'exécutif considère en effet fondamental de conserver une parfaite relation de confiance avec la Commission financière, le Conseil général et la population toute entière concernant la gestion de la Ville.

C'est dans cet esprit qu'il a convoqué la Commission financière et la mise au fait le 17 avril dernier des tenants et aboutissants de ces deux dépassements de crédit tels qu'ils ressortaient des investigations menées par lui-même. Les manquements constatés ne pourraient plus se produire aujourd'hui car les procédures de contrôle interne ont été modifiées. La Commission financière a salué l'initiative de l'exécutif de l'informer pleinement de cette situation et a constitué un groupe de travail interne pour bien comprendre